

Zeitschrift:	La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber:	Association des musiciens suisses
Band:	5 (1911-1912)
Heft:	19
 Artikel:	La Fête fédérale de chant, à Neuchâtel
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068680

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dont elles ont la sobriété et les tons expressifs. Et je souhaite qu'on ne revoie plus jamais à Mézières les médiocres toiles, peintes comme des dessus de boîtes à bonbons, qui entouraient *Orphée* l'an dernier et qui faisaient amèrement regretter Jean Morax et Aloys Hugonet.

Malgré mon envie, je ne puis décrire les décors de la *Nuit des Quatre-Temps*. On a reproché à celui du premier acte, tenu dans les tons rouges, jaunes et bleus, d'être trop neuf pour une auberge valaisanne. Cela prouve qu'on ne sait pas toujours faire une différence entre ce qui est pittoresque et ce qui a des intentions schématiques. Mais je voudrais signaler, au deuxième acte, l'étonnant effet de neige et de nuit, lorsque deux montagnards qui causent sont réduits à des silhouettes noires contre le glacier vaguement blanchâtre sous le clair de lune. Ou bien l'arrivée des morts dans la pénombre, qui sont mystérieux et transparents comme des glaçons. Ou bien... Il faudrait des pages encore.

Je ne dirai rien de l'interprétation. D'abord parce que le programme s'est chargé de faire son éloge à l'avance. Et puis parce qu'à Mézières le cabotinage devrait être exclu. Et je me demande s'il ne commence pas à y faire une timide apparition.

ROBERT DE TRAZ.



La Fête fédérale de chant, à Neuchâtel

En attendant l'aperçu général que nous nous proposons de donner dans notre prochain numéro de cette fête admirablement organisée et non moins admirablement réussie dans son ensemble, voici ceux des résultats qui intéressent particulièrement la Suisse romande.

I^e catégorie (chant populaire) : Laurier, 2^e rang (10 points), « Harmonie-Liederkranz », Le Locle ; Chêne, 2^e rang (11 points), « Union », Neuvyville ; 5^e rang (15 3/4 points), « Männerchor », Clarens-Montreux.

II^e catégorie (chant populaire difficile), groupe A : Chêne, 1^{er} rang 10 3/4 p.), « Frohsinn », Vevey ; 4^e rang (12 3/4 p.), « Concordia », La Chaux-de-Fonds. — Groupe B : Laurier, 3^e rang (7 1/2 p.) « Chœur des Alpes », Montreux ; 4^e rang (7 3/4 p.), « Concordia », Genève et « Société chorale », Vevey ; 5^e rang (8 p.), « Harmonie », Broc ; 9^e rang (9 1/4 p.), « Frohsinn », Lausanne ; 12^e rang (10 p.), « La Pensée », La Chaux-de-Fonds.

III^e catégorie (chant artistique facile) : Laurier, 2^e rang (8 p.), « Union chorale », La Chaux-de-Fonds ; 4^e rang (8 3/4 p.), « Société de Chant », Fribourg.

IV^e catégorie (chant artistique difficile) : Laurier, seule société concurrente (7 3/4 p.), « Union chorale », Lausanne.

N.-B. La meilleure note est 7, en sorte que — dans l'ensemble des Sociétés romandes — ce serait le « Chœur des Alpes », de Montreux, qui aurait le plus approché de la perfection.

